



# Assemblée Générale 2021

## Association 42l

Procès-verbal de la séance du 21 janvier 2021

### Introduction

Cette Assemblée Générale s'est tenue le 21 janvier 2021.

Il s'agit d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Un sondage a été transmis sur les canaux internes de l'association (Matrix et Slack 42) le 18 décembre 2020 afin de décider de la date de la réunion. 8 personnes ont participé à ce sondage.

Le 2 janvier, le Bureau a envoyé un mail à toutes les personnes qui ont souhaité être informé-es de la planification de cette Assemblée Générale, en décidant d'une date qui conviendrait à tous les participants du sondage : le 21 janvier 2021 à 18 heures. 37 personnes ont reçu cet email.

L'Assemblée s'est tenue de **18h00 à 20h00 en visioconférence**.

Au jour de l'Assemblée Générale, l'association comptait **42 adhérent-es**.

**15 personnes étaient présentes**, dont 6 personnes n'ayant pas adhéré à l'association et 6 membres du Conseil d'Administration sur 8, ainsi que la totalité des membres du Bureau (deux). L'Assemblée a donc respecté la règle de quorum présente dans les Statuts et a pu délibérer valablement.

Une personne (Nico) a signalé qu'elle souhaitait que sa voix soit représentée par Neil.

L'Assemblée Générale a été présidée par Neil et Brume.

Doc' s'est portée volontaire pour rédiger le compte-rendu de la séance. Ce compte-rendu a servi de base lors de la rédaction de ce procès-verbal.

### Bilan de l'année 2020

Le bilan moral et le bilan financier de l'année 2020 ont été examinés par l'Assemblée.

Un diaporama a été présenté par le Bureau (Neil et Brume) afin d'aborder rapidement les moments clés de l'association, la répartition du budget sur l'année 2020 et le budget prévisionnel pour 2021. Ce diaporama est disponible sur le site web de l'association.

## Budget prévisionnel

Le Bureau a soumis le budget prévisionnel de l'année 2021 à l'approbation de l'Assemblée. Ce budget s'élève à 1800 euros. Il a été approuvé à la majorité par l'Assemblée.

## Montant de la cotisation

L'Assemblée a voté à la majorité pour maintenir le montant des cotisations de personnes physiques et morales à leurs montants actuels, soit :

- 10 euros par an ou 10 DU Ğ1 pour les personnes physiques ;
- 20 euros par an pour les associations étudiantes ;
- 30 euros par an pour les autres associations ;
- 45 euros par an pour les entreprises ou autres structures.

Il a été suggéré d'ajouter une mention sur le site web, spécifiant qu'il est possible pour une personne physique de demander une cotisation gratuite auprès du Conseil d'Administration de l'association, qui peut octroyer le statut de Membre d'honneur conformément aux Statuts. Cette suggestion a été adoptée à la majorité et sera mise en place sur la nouvelle version du site.

## Délibérations de l'Assemblée Générale

L'Assemblée a ensuite délibéré sur les questions portées à son ordre du jour par le Conseil d'Administration.

## Accès à l'espace adhérent après l'expiration d'une adhésion

Les finances de l'association se portant bien, l'accès à l'espace adhérent (et ses services) pour les personnes n'étant plus à jour de leur cotisation n'a pas été remis en question.

## Utilisations des bons d'achats du voyage aux JDLL

Le voyage organisé pour 8 personnes aux Journées du Logiciel Libre (Lyon), du 3 au 6 avril 2020, qui a dû être annulé à la dernière minute à cause du confinement, n'a pas pu être entièrement remboursé par les services de bus et d'hôtellerie qui ne nous ont remis que des bons d'achat : 433 euros pour les hôtels Meininger et 120 euros pour les bus Flixbus.

Les bons d'achat sont valables jusqu'en juin 2021 pour les hôtels et jusqu'en mars 2021 pour les bus.

La question de l'utilisation de ces bons d'achat a été soulevée : il a été suggéré de les utiliser pour les JDLL 2021, le 3 et 4 avril, mais cela soulève des inquiétudes quant à la situation sanitaire. Il a également été proposé d'organiser une sortie avec les membres de l'association, ou bien d'aller à la rencontre de communautés de la culture libre sur Lyon ou

dans d'autres villes. Il a également été suggéré de transmettre ces bons d'achat à d'autres personnes.

Faute de ne pas avoir pu trouver de solution idéale dans le temps imparti, la discussion sur ces bons d'achat a été mise en suspens et sera abordée plus tard avec le Conseil d'Administration.

## **Dons à d'autres structures**

Le Bureau a proposé d'allouer un budget afin de donner aux associations et autres structures dont les enjeux s'alignent avec ceux de 42l.

Il a été décidé d'attendre le mois de Juin avant de réfléchir à cette possibilité afin de s'assurer que la trésorerie de l'association puisse avant tout lui permettre de couvrir les pertes liées à la crise sanitaire.

Le montant de ces dons, le nombre de structures concernées et la méthode à suivre pour choisir ces structures n'a pas été abordé.

## **Financement de notre serveur actuel auprès de Proxgroup**

Le serveur primaire de l'association est offert gracieusement par Proxgroup depuis Juillet 2019. 42l s'est présentée à Proxgroup comme une association étudiante avec peu de moyens, qui souhaiterait bénéficier d'un tarif réduit. Proxgroup a choisi de mettre en place un hébergement gratuit (au lieu de 7 euros par mois) pour l'association, en échange d'une bannière sur la page d'accueil indiquant leur nom et leur site internet.

42l disposant désormais de moyens plus importants, il a été suggéré que l'association notifie Proxgroup qu'elle peut désormais couvrir les frais de son hébergement au tarif public.

## **Serveur secondaire de 42l avec Rhizome**

La mise en place du serveur secondaire de 42l, initialement prévue en Mars dernier auprès de l'association étudiante Rhizome mais retardée à cause du confinement, n'a pas encore pu aboutir.

Il a été proposé d'attendre que Rhizome soit opérationnelle, mais de faire l'acquisition d'un serveur VPS auprès d'un autre hébergeur pour le moment, afin de mettre en place sur le court terme des systèmes vitaux pour les besoins actuels de l'association, dans l'ordre de priorité suivant :

- Suite bureautique collaborative en ligne (Collabora / ONLYOFFICE) pour le service Nextcloud ;
- Système de monitoring du serveur primaire ;
- Sauvegardes automatisées (pour le moment, les sauvegardes sont manuelles) ;

- Redondance de certains composants de l'association (ex. : page d'accueil ?).

## **Vente de marchandises**

Le Bureau des Étudiants (BDE) de 42 propose un site de vente de goodies en ligne, et invite les autres associations étudiantes de 42 à utiliser cette plateforme pour leurs goodies.

Il a été suggéré que cette plateforme du BDE soit utilisée pour la vente de goodies de l'association (tee-shirts, stickers), en complément avec la plateforme d'En Vente Libre, afin d'élargir notre public.

Cette proposition a été votée pour à la majorité.

## **Mise en avant d'évènements extérieurs**

Il a été suggéré que 42l fasse la promotion d'évènements en visioconférence, qui ne sont pas organisés par 42l, sur l'intranet de l'école, si ces évènements sont liés aux objectifs de l'association.

Cette proposition a été votée pour à la majorité.

## **Élection du Conseil d'Administration**

La deuxième élection du Conseil d'Administration s'est déroulée en fin de séance.

Axpio, Brume, Doc', Mina et Neil ont renouvelé leur candidature au Conseil d'Administration de l'association.

N2r, un nouveau membre, s'est également présenté pour un premier mandat.

Ces candidatures ont été acceptées à l'unanimité par les personnes présentes.

## **Conclusion**

L'organisation de cette séance en visioconférence s'est avérée assez délicate, l'ambiance n'était pas la même que pour l'Assemblée Générale précédente, en présentiel.

Près de la moitié de l'audience a quitté la réunion après la première heure et un retard conséquent sur le planning, pris sur le bilan moral et financier présenté en début de séance, a pressé les discussions suivantes. Malgré ce retard, la réunion s'est terminée à l'heure.

Ce procès-verbal a été approuvé par les président·es de séance ainsi que la secrétaire de séance.

**Président·e-s de séance**

Neil, Brume

**Secrétaire de séance**

Doc